



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique forestiere

Question écrite n° 59189

Texte de la question

M Andre Berthol appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur un recent sondage qui fait apparaitre que 86 p 100 des Francais estiment que la foret francaise est « plutot ou tres menacee ». Il lui demande de lui preciser quelle appreciation le Gouvernement porte sur les menaces pesant sur la foret francaise et quelle politique d'information ou d'action sera engagee pour repondre a cette preoccupation si celle-ci s'avere fondee.

Texte de la réponse

Reponse. - L'inquietude manifestee par l'opinion publique vis-a-vis des menaces qu'elle croit voir planer sur la foret francaise est en grande partie denuee de fondement. L'exemple le plus eclatant dans le sondage BVA de mars 1991 est le fait que 84 p 100 des personnes pensent que la foret francaise a recule depuis cinquante ans, alors que la realite est inverse. Le caractere parfaitement fictif de la situation imaginee par l'opinion montre clairement que la gravite des menaces a ete surestimee. L'incendie degrade certes la foret et la politique de prevention est une priorite de l'action gouvernementale ; neanmoins la foret detruite est reconstituee ou se reconstitue. La pollution peut conduire a une certaine diminution de la productivite des sols ; il n'en reste pas moins que les etudes realisees sur le deperissement des forets ont montre que celui-ci etait bien davantage du a la secheresse qu'aux « pluies acides ». L'impact negatif de l'urbanisation est bien reel mais reste limite ; la politique d'urbanisme, largement decentralisee, a transfere aux elus responsables des collectivites locales une grande part de responsabilite en la matiere. Enfin la foret francaise souffre bien davantage de sous exploitation que de surexploitation. Tout cela montre que l'inquietude de l'opinion appelle une politique de communication adaptee, bien davantage qu'une intensification de la protection ou de la lutte contre des menaces plus ou moins reelles. C'est precisement dans le but d'apporter des elements pour la definition d'une telle politique qu'a ete realise le sondage BVA de mars 1991. En septembre 1991, la France a organise une operation internationale prestigieuse : le Xe congres forestier mondial. La couverture mediatique en a ete assuree par une equipe specialisee avec de tres nombreux contacts dans le domaine de la presse : conference de presse quotidienne, nombreux interviews. Par ailleurs, il est apparu necessaire de faire appel aux sondages en tant que moyen de mesure de l'impact de la politique de communication ; c'est pourquoi le ministere de l'agriculture et de la foret a fait realiser un nouveau sondage par la societe BVA en avril 1992. D'ores et deja apparait une legere evolution de la prise de conscience des Francais : 18 p 100 pensent que la foret progresse, contre 11 p 100 en 1991. Ce resultat est certainement a porter au credit de la couverture mediatique du congres forestier mondial. Il n'en reste pas moins qu'une reflexion doit etre engagee sur la mise en oeuvre d'une strategie de communication sur la foret, afin notamment de mieux identifier le contenu des messages a adresser a l'opinion et de mieux cerner les possibilites d'un usage de la television.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59189

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2702